



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°327

FÉVRIER 2025

Avant la réunion du Conseil Municipal, l'entreprise Photosol a présenté aux Conseillers un projet agrivoltaïque qui devrait être mis en œuvre sur la commune de Saint-Dolay.

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2025 - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 16 - pouvoirs : 1 soit 17 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre HAMON, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Wilhelm BLANCHARD, Bruno CREPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Isabelle PERRAIS, Stéphane PELLION, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Lauriane DOUILLARD, Vincent SAULNIER donne pouvoir à Isabelle SIRLIN

Absente non excusée : Christine CHAZELLE

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h33.

Nicolas CHESNIN est le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 janvier 2025

B. DÉLIBÉRATIONS :

❖ FINANCES :

- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Subvention au CCAS
- ✓ Subvention exceptionnelle pour l'OGEC de l'école Notre-Dame Jeanne d'Arc

❖ RESSOURCES HUMAINES :

- ✓ Modification du tableau des effectifs

❖ ARC SUD BRETAGNE :

- ✓ Accord pour l'adhésion de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au syndicat Mixte Bretagne Mobilités

C. INFORMATIONS :

- ✓ Subventions scolaires allouées en fonction des effectifs
- ✓ Convention de renouvellement avec Visiocom en cours (minibus)
- ✓ Argent de poche pour cet été

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 janvier 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 janvier est approuvé à l'unanimité.

B. LES DÉLIBÉRATIONS :**❖ FINANCES :****✓ Subventions aux associations**

Monsieur Jean-Pierre HAMON, adjoint en charge des associations, présente les demandes de subventions aux associations approuvées par la Commission Finances réunie le 17 février 2025. La mairie a reçu 39 demandes d'associations 26 associations ont été retenues.

| | POUR | CONTRE | BLANC | MONTANT |
|--|------|--------|-------|------------|
| Associations sportives Saint-Dolay | | | | |
| Office Municipal des Sports de la Culture et Loisirs (OMSCL)* | 17 | | | 8 127.74 € |
| *8 associations 498 adhérents : Foot (130) basket (67) - karaté (61) - Loisirs danse (110) - Rond Mitao (56) - Yoga (39) - kendo (11) - Danse Feeling (24) | | | | |
| Associations culturel & loisirs de Saint-Dolay | | | | |
| Association Communale des Chasseurs Agrée (ACCA) | 15 | 2 | | 372.00 € |
| ACCA (chasseurs) remboursement des indemnités pour les 12 piégeurs des ragondins | 15 | 1 | 1 | 630.00 € |
| Association l'Endansée | 13 | 2 | 2 | 400.00 € |
| Comité des fêtes de Burin 16 votes | 13 | 2 | 1 | 315.00 € |
| Les Cousettes de Saint-Dolay | 14 | 3 | | 400.00 € |
| Les Rendez-vous des Rives | 16 | 1 | | 400.00 € |
| Saint-Dolay Histoire et Patrimoine (1) 16 votes | 15 | | 1 | 400.00 € |
| Autres associations de Saint-Dolay | | | | |
| La CUMA Basse Vilaine (prêt de matériel) | 17 | | | 157.00 € |
| Collectif Saint-Dolay Citoyen (2) 15 votes | 12 | 2 | 1 | 130.00 € |
| Associations Intercommunales | | | | |
| UNC AFN – Anciens Combattants Théhillac Saint-Dolay | 17 | | | 372.00 € |
| Le Souvenir Français – Comité Pays de Vilaine | 17 | | | 107.00 € |
| Cinéma LA COURONNE-La Roche-Bernard (0.40€/habitants) | 16 | 1 | | 1 100.00 € |
| Club Rochois de Gymnastique | 16 | | 1 | 59.00 € |
| L'outil en main « Estuaire Vilaine » Férel | 15 | 1 | 1 | 100.00 € |
| Vilaine en fête | 17 | | | 243.00 € |
| Associations départementales | | | | |
| Union Départementale des Sapeurs-Pompiers – Morbihan | 17 | | | 84.00 € |
| Rés'Agri Sud Est Morbihan | 15 | 1 | 1 | 213.00 € |
| FAVEC (Fédération des Asso de Conjointes Survivants...) | 17 | | | 59.00 € |
| Resto du Cœur du Morbihan | 14 | 2 | 1 | 372.00€ |

(1) Patricia CANAUX étant trésorière de l'association n'a pas pris part au vote pour cette association.

(2) Audrey BERTRET et Stéphane PEILLON étant dans le bureau de l'association n'ont pas pris part au vote pour cette association.

(3) Guillaume WACHNICKI étant Président de l'association n'a pas pris part au vote pour cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide les montants de subventions énoncés ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à verser les subventions.

La subvention pour l'Ogec du Collège St Joseph La Salle La Roche-Bernard (10€/élèves de Saint-Dolay) a été refusée pour 10 voix contre, 4 pour et 3 abstentions. La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne verse déjà une subvention au collège par le biais d'une convention qui lie les deux parties.

✓ Subvention au CCAS

Monsieur Le Maire propose de verser au budget du CCAS un montant de 6 000 € pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette subvention au CCAS et autorise Monsieur le Maire à verser cette subvention.

✓ **Subvention à l'école privée Notre-Dame Jeanne d'Arc**

Monsieur Le Maire propose de verser 560.00 € à l'école privée Notre-Dame Jeanne d'Arc afin de financer des travaux à l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide avec 14 voix pour et 3 absentions (Muriel Malnoë, Stéphane Peillon et Guillaume Wachnicki.) la subvention en faveur de l'OGEC organisme de gestion de l'enseignement catholique de l'école privée Notre-Dame Jeanne d'Arc et autorise Monsieur le Maire à verser cette subvention.

❖ **RESSOURCES HUMAINES :**

✓ **Modification du tableau des effectifs**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois permanents de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et de créer un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe, ainsi qu'un poste en renfort au service technique au grade d'adjoint technique à temps complet du 1^{er} mars 2025 au 30 juin 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide les modifications du tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2025.

❖ **ARC SUD BRETAGNE :**

✓ **Accord pour l'adhésion de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au syndicat Mixte Bretagne Mobilités**

Afin de répondre aux besoins croissants des usagers ainsi qu'à la nécessité de décarboner les mobilités et d'abandonner tout en encourageant ceux qui le peuvent à renoncer à leur 2^o voiture, la Région Bretagne a initié, dès février 2024, avec l'ensemble des collectivités de Bretagne, une concertation « Cap sur Bretagne Mobilités ». L'objectif étant de créer un syndicat régional dédié aux mobilités.

Ce syndicat mixte « Bretagne Mobilités » a pour objectif la coordination des mobilités (ingénierie et moyens mutualisés pour les AOM, en particulier les moins dotées, réalisation d'études et d'observatoire des mobilités) ainsi que la mise en œuvre d'une approche intégrée des tarifications et des services aux voyageurs (billettique commune au niveau régional avec l'enrichissement du système d'information multimodale KorriGo*, tarification multimodale et développement de la plateforme de covoiturage breton OuestGo).

** KorriGo facilite l'utilisation des transports collectifs en Bretagne en proposant une carte unique utilisable sur les réseaux de transports, dont le réseau TER BreizhGo et les cars BreizhGo.*

Les Comités Locaux des Mobilités (CLM) vont devoir élaborer des plans d'actions. Ceux-ci vont permettre aux Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM) membres de disposer d'un espace de dialogue politique et technique, d'adapter au plus près des enjeux les outils et actions de Bretagne Mobilités, de venir compléter leurs actions dans une logique de subsidiarité, de mobiliser des moyens supplémentaires qui permettront de mettre en œuvre des programmes d'action strictement définis.

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne fait partie du bassin de mobilités Bretagne Sud composé de Questembert Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, Blavet Bellevue Océan Communauté, Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté.

Considérant qu'en l'absence de dispositions contraires dans ses statuts et de l'intérêt pour la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne d'adhérer au syndicat mixte Bretagne Mobilités, afin de bénéficier notamment de données sur la mobilité et d'intégrer la billettique commune sur notre territoire pour les services proposés en termes de mobilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au Syndicat Mixte Bretagne Mobilités ; et de donner mandat à Monsieur le Maire pour notifier cette décision à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et pour accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion.

C. INFORMATIONS :✓ **Subventions scolaires allouées à l'école N-D Jeanne d'Arc en fonction des effectifs.**

Le montant de la subvention est déterminé en fonction du coût de l'élève, calculé sur les trois dernières années. Pour un élève en maternelle, le montant s'élève à 1441.04€, tandis que pour un élève en élémentaire, il est de 402.80€. En 2024, on compte 46 élèves en maternelle, ce qui représente un coût de 66 287.84€ et 67 élèves en primaire soit 26 987.60€.

✓ **Convention de renouvellement avec Visiocom**

La convention avec Visiocom pour le minibus est arrivée au terme des 3 ans. Cette convention a été renouvelée. À ce jour le minibus est utilisé essentiellement par les clubs de sports et l'ALSH.



Dans le but d'élargir l'utilisation du minibus et d'offrir un service supplémentaire aux Dolaysiens, la commune est à la recherche de bénévoles pour fonder une association de conducteurs en vue de favoriser la mobilité au sein de la commune.

✓ **Dispositif Argent de poche pour les 16-17 ans**

L'ALSH renouvèle le dispositif « Argent de poche » à destination des jeunes de la commune en proposant des missions ponctuelles pendant la période estivale. Ces missions offrent aux jeunes de 16 et 17 ans, une expérience professionnelle à valoriser sur leur CV, lors de leur recherche d'emploi.

En contrepartie de leur travail, les jeunes reçoivent une indemnité de 15€ par mission, soit 75 € s'ils travaillent toute la semaine. Les missions durent 3h30 par jour dont 30 minutes de pause.

Pour tout renseignement s'adresser à l'ALSH auprès de Sébastien Blino : 02.99.90.27.16 ou 06.72.77.68.55
Mail : centredeloisirs@saintdolay.fr



Prochain Conseil Municipal le 26 mars 2025 à 19h30

INFORMATIONS

► **LE SYSEM : Visites du centre de tri de déchets recyclables pour le grand public**

Ouvert à tous les citoyens, la visite du centre de tri permet de découvrir ce que deviennent les déchets recyclables de la poubelle JAUNE, de revoir les consignes de tri et de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le tri et le recyclage en général.



La visite est ouverte à tous (enfants à partir de 9 ans). Elle se déroule sur un parcours sécurisé, accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'animation dure 1h30 environ avec un temps de visite (1h) et une animation en salle pédagogique sous forme d'un Escape Game sur le tri (30 min).

Mardi 18 mars à 18h

Mardi 22 avril à 18h et 19h30

Inscription obligatoire sur le site du SYSEM : www.sysem.fr

► **RETOUR DES SERVICES ENVIRONNEMENT A NIVILLAC**

Le Pôle Environnement d'Arc Sud Bretagne revient à Nivillac à partir du 4 mars 2025

Retrouvez ce service à cette nouvelle adresse : 9 Parc d'Activités de La Grée - 56130 NIVILLAC

Pas de changement pour les contacter : 02 99 91 40 90 - environnement@arcsudbretagne.fr

► Formation à la lutte contre les taupes

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, des sessions collectives de formations aux techniques de piégeage. Les taupes sont des mammifères insectivores qui signalent leur présence par des monticules de terre : Les Taupinières.



Plusieurs journées seront organisées en 2025 (Printemps et automne) sur une ½ journée pour tout public (particuliers ou professionnels).

Cette formation est gratuite pour les Dolaysiens.

L'objectif de la formation est d'acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace. Les sujets abordés seront : la taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...), les moyens de lutte (piégeage, gazage) et une application pratique sur le terrain.

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation. Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de celle-ci.

Formulaire d'inscription :

<https://www.saintdolay.fr/media/bulletin-d-inscription-taupes-2025-page-0001.jpg>

► Mars Bleu, le mois du cancer colorectal

Se faire dépister, un geste essentiel !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister.

Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2e cancer chez la femme et 3e cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce. Détecté tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans

Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous.

Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées. En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant qui peut vous fournir un test.

Le test peut également être commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr où un questionnaire déterminera si ce test est approprié pour vous selon vos antécédents.

Dans 97% des cas, le test est négatif et sera à refaire deux ans après. En cas de positivité du test (3% des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour une coloscopie, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie !

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



► **Lancement du 17Cyber :**

Le nouveau réflexe d'assistance en ligne pour toutes les victimes de cyber malveillance.

La Police nationale, la Gendarmerie nationale et Cybermalveillance.gouv.fr s'associent et lancent conjointement le site 17Cyber :

<https://17cyber.gouv.fr/>

Disponible 24h/24 et 7j/7, ce guichet unique permet aux victimes de comprendre rapidement, en répondant à quelques questions, à quel type de menace ils sont confrontés et ainsi, recevoir des conseils personnalisés en fonction de l'atteinte subie.



► **ARC SUD BRETAGNE vous informe :**

▪ **Consultation publique PLPDMA**

Les élus d'Arc Sud Bretagne ont lancé l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce plan d'actions, d'une durée de 6 ans, 2025 – 2030, a pour objectif de réduire les déchets collectés sur le territoire.

34 actions à mettre en œuvre ont été retenues, réparties en 8 axes. L'objectif : diminuer la production de déchets de 38 kg par habitant d'ici 2030. Grâce aux actions de ce programme, un habitant d'Arc Sud Bretagne produira 674 kg de déchets en 2030, contre 712 kg en 2023.

Une consultation du projet de PLPDMA est organisée **entre le 17 février et le 16 mars 2025**

Le dossier est téléchargeable sur le site internet d'Arc Sud Bretagne et est également disponible aux accueils du siège d'Arc Sud Bretagne à Muzillac et du pôle Environnement.

À l'issue de la consultation publique, une synthèse des observations du public sera réalisée et des modifications pourront être apportées au document, avant d'être présenté au Conseil communautaire du 15 avril prochain pour approbation.

Réduire ses déchets, c'est possible !

Le Communauté de Communes Arc Sud Bretagne lire son

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2025-2030

CONSULTATION PUBLIQUE

du 17 février au 16 mars 2025

Le PLPDMA est une feuille de route de la prévention des déchets du territoire. Ce plan d'actions a pour objectif de réduire les déchets collectés sur le territoire. Il s'articule autour de 8 axes de travail :

- ♻️ Gaspiologie alimentaire
- ♻️ Bio-déchets
- ♻️ Consommation zero-responsable
- ♻️ Réparation et réemploi
- ♻️ Exemplarité des collectivités
- ♻️ Sensibilisation et communication
- ♻️ Réduction des déchets professionnels
- ♻️ Amélioration du tri et valorisation des déchets

Votre avis compte !

Vous trouvez les documents consultables, ainsi que l'accès au formulaire, en scannant ce QRcode ou en version papier au siège d'Arc Sud Bretagne à Muzillac (Allée Raymond Le Duigou)

▪ **Préventions seniors : Forum des mobilités**

Bien conscients que la mobilité est un facteur essentiel au bien vieillir et à la préservation de l'autonomie, les élus ont fait le choix d'organiser un temps fort sur le sujet.

Arc Sud Bretagne, en partenariat avec l'association CLARPA 56, vous propose de découvrir, de manière ludique, les possibilités de déplacement sur le territoire. Lors d'un Forum des mobilités, organisé **le 20 mars 2025, de 14h à 17h au Vieux couvent à Muzillac**.

Gratuit et ouvert aux habitants du territoire, âgés de 60 ans et plus, ce forum vous propose la représentation d'une troupe de théâtre qui interviendra avec humour sur le sujet de la mobilité, pour vous présenter de façon ludique toutes les possibilités de se déplacer sur le territoire (lignes de bus, voies vélos, location de vélos à assistance électrique, covoiturage solidaire, sécurité routière ...).



À l'issue de cette représentation, un pot de convivialité vous sera servi et des stands informatifs seront à votre disposition afin que vous repartiez avec une meilleure connaissance des acteurs locaux du territoire.

Vous pourrez participer à des ateliers (durée 20 minutes, liste non exhaustive) et rencontrer les partenaires présents, échanger avec eux, vous inscrire à leurs actions et les solliciter selon vos besoins particuliers.

Pour tout renseignement, contactez Flavie RAOULT au 02 97 41 46 26

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

▪ **Distribution de composteurs individuels :**

SAINT-DOLAY le mercredi 9 avril 2025

Une sensibilisation sera proposée en préalable à la distribution de ces composteurs. En effet, le compostage fonctionne si l'on applique bien les principaux gestes !

Cette sensibilisation, d'environ 30 minutes, est assurée par un guide composteur et est suivie de la distribution des composteurs individuels qui restent gratuits.

Cette année, l'accès à ces sessions se fait par inscription :

<https://www.arc-sud-bretagne.fr/inscription-aux-sessions-de-distribution-de-composteurs-individuels/>



Et si on parlait poubelles !



- **Le calendrier des ramassages** est disponible à l'entrée de la mairie et sur le site de la commune : <https://www.saintdolay.fr/media/25-1-iza-calendriers-particuliers-asb-2025-saint-dolay-web.pdf>
- **La déchèterie Nivillac (Le Lin) :** 02 99 90 87 99 - *Fermé le lundi et jeudi.*
 - Horaires d'été : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
 - Horaires d'hiver : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention certains déchets ne doivent pas être déposés en déchèterie (liste non exhaustive)

- Déchets dangereux explosifs ou pyrotechniques, des résidus de fabrication industrielle
- Éléments de véhicules automobiles, pneumatique usagés
- Médicaments
- Amiante
- Cadavres d'animaux
- Ordures ménagères
- Souches d'arbres

- **Votre bac n'a pas été relevé**, la mairie de Saint-Dolay ne pourra pas vous renseigner, elle ne gère pas ce service alors **un seul réflexe appeler le service environnement d'Arc Sud Bretagne.**

02 99 91 40 90 - environnement@arcsudbretagne.fr

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures.

INCIVILITÉ : on constate encore que des incivilités demeurent dans le bourg de la commune, malgré le ramassage, la déchèterie et les points d'apports volontaire.

Le Code pénal interdit de jeter ou d'abandonner tout type de déchet sur la voie publique, ordures ménagères ou tout autre déchet à destination de la déchetterie. L'auteur des incivilités encourt une amende allant de 135 €, procès-verbal simplifié à 1 500 €, dite de classe 5, si constaté avec un véhicule



Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie :

<https://www.saintdolay.fr/vie-quotidienne/dechets-environnement/collecte-des-dechets/>

AGENDA MARS

**Dimanche 16 mars Fest Deiz
Salle Polyvalente**

L'association LE ROND MITAO vous invite au premier Fest Deiz de l'année.

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre,
Contacts : 02 99 90 24 04 ou 0667874929
Mail : gilmario@orange.fr

L'adhésion peut se faire tout au long de la saison, elle est de 15€ l'année...
Vous serez les bienvenus.



**Dimanche 30 mars de 9h à 18h
Salle Polyvalente
Puce des couturières**



L'association Les cousettes de Saint-Dolay :
*" Avis aux passionnés(ées) de couture, tricot et DIY !
Vous avez des coupons de tissu qui dorment dans vos placards ? Des pelotes de laine, de la mercerie ou du matériel de couture en trop ? C'est le moment de leur donner une seconde vie !
Vendez, achetez, chinez et partagez votre passion !
Réservez dès maintenant votre stand et libérez de l'espace tout en faisant des heureux"*

Stand : 4€ la table (1.20 m) - Entrée : Gratuite
Renseignements : 06 88 29 76 45
N'hésitez pas venez nous rejoindre.

**Jeudi 20 mars de 18h30 à 20h30
1^{er} étage de la Médiathèque**

L'entreprise Photosol, est une PME française spécialisée dans la production d'énergie photovoltaïque et notamment dans les grandes installations de centrales au sol ou ombrières.

Photosol organise une réunion d'information sur le développement d'un projet agrivoltaïque* sur la commune de Saint-Dolay.

*L'**agrivoltaïque** est un système photovoltaïque étagé, surmontant des cultures, des pâtures, ou des parcours extérieurs accessibles aux animaux, c'est donc une production d'électricité photovoltaïque associée à une production agricole au-dessous des panneaux.

ORGANISÉE PAR PHOTOSOL

Permanence publique d'information
du projet agrivoltaïque de
Saint-Dolay



Nous contacter :

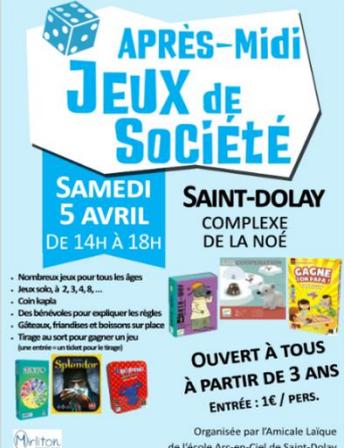
concertation-projets@photosol.fr

Adresse

Mairie de Saint-Dolay
salle de la médiathèque
- 1^{er} étage
Place de l'Église
56130 Saint-Dolay

PHOTOSOL
L'énergie d'un avenir durable

AGENDA AVRIL

| | |
|---|---|
| <p>Vendredi 4 avril à 20h00 Salle de convivialité</p> <p>Réunion d'information : "Les projets d'énergie renouvelable citoyens »</p> <p>Avec la participation de Loïc JOUET, président d'Énergies citoyennes en Pays de Vilaine.</p> <p>Organisée par l'association "Saint-Dolay en Transition"</p> | <p>Conférence-Débat</p> <p>Organisée par « Saint-Dolay en Transition »</p> <p>Les Projets Citoyens d'Énergie Renouvelable</p> <p>Avec la participation de Loïc JOUET Président de</p>  <p>Vendredi 4 avril à 20H00</p> <p>Salle de convivialité Complexe sportif, Rue de La Noë</p> |
|  | <p>Samedi 5 avril de 14h00 à 18h00 Salle de convivialité</p> <p>🎲 APRÈS-MIDI JEUX 🎲</p> <p>L'Amicale Laïque de l'école Arc-en-ciel organise un après-midi JEUX.</p> <p>L'entrée sera au tarif unique de 1€ par personne. Chaque entrée permettra de participer au tirage au sort pour gagner un jeu.</p> <p>Cette animation est ouverte à toutes et tous, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous et venez jouer !</p> |
| <p>Dimanche 20 avril - Chasse aux œufs Départ à 11h 00</p> <p>La chasse aux œufs est ouverte aux enfants domiciliés sur Saint-Dolay ou scolarisés dans une des écoles de la commune.</p> <p>Inscription obligatoire avant le 29 mars soit en remplissant le coupon ou via le formulaire en ligne ou en scannant le QR code.</p> <p>https://framaforms.org/chasse-aux-oeufs-dimanche-20-avril-2025-bulletin-dinscription-1739812262</p> |   |



Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 30 mars - Merci

LA CHASSE AUX ŒUFS dimanche 20 avril 2025

NOM :
Prénom :
Âge :
École :
Téléphone :
Mail :



Agenda de la Médiathèque

ATELIER D'ÉCRITURE POÉTIQUE
À partir de jeux avec les mots



Animé par l'auteure Béatrice Bertho
« L'écriture est un chemin au cours duquel la poésie nous attrape et nous transforme en écrivain »

À LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-DOLAY
SAMEDI 22 MARS 2025
DE 9H30 A 12H

GRATUIT / SUR INSCRIPTION
TÉLÉPHONE : 02 99 90 29 29
MAIL : mediathequesaintdolay.fr

Printemps des poètes

Samedi 22 mars de 9h30 à 12h à la médiathèque

Béatrice Bertho, auteure, compositrice et interprète de ses textes et chansons, animera un atelier d'écriture poétique. Ouvert à toutes et tous (débutants, curieux et chevronnés) cet atelier vous permettra de jouer avec les mots, leur sens et leur musique à partir de propositions inspirantes.

Public ados/adultes. Gratuit. Sur inscription.

PROJECTION - RENCONTRE

Daniel Jacob, un homme de la mer
Film de Thierry Bourcy (2023, 28 min)



Portrait d'un Terre-Neuvais
Projection suivie d'un échange avec Daniel Jacob et Thierry Bourcy

Vendredi 28 mars 2025 à 19h
Médiathèque de Saint-Dolay
Gratuit / Sur réservation
Tél : 02 99 90 29 29
Mail : mediatheque@saintdolay.fr

Portrait d'un Terre-Neuvais

Vendredi 28 mars à 19h à la médiathèque

Projection du documentaire Daniel Jacob, un homme de la mer de Thierry Bourcy (durée 28 mn) suivie d'un échange avec Daniel Jacob et le réalisateur.

Portrait d'un marin-pêcheur et ostréiculteur à Baden. Daniel Jacob raconte son évolution pour devenir capitaine de navire de pêche, ses aventures maritimes autour de l'archipel de St-Pierre-et-Miquelon et de l'île de Terre-Neuve, ainsi que sa vie d'élu local.

Tout public. Gratuit. Sur inscription.

Programme des vacances de Pâques pour le jeune public Animations gratuites. Sur inscription.

Mercredi 9 avril de 10h30 à 11h30

Conte musical avec Esprit Nomade
Programme familial
Thème : la mer, la Bretagne et les instruments du monde.

Mercredi 16 avril de 10h30 à 11h45

Atelier philo avec Simon Billy
Pour les enfants de 7 à 12 ans
Thème : Peut-on aimer les animaux et les manger ?

Horaires de la médiathèque

| | | |
|----------|----------|-------------|
| Lundi | Fermé | Fermé |
| Mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 9h30-12h | 13h30-18h30 |
| Judi | Fermé | 16h30-18h30 |
| Vendredi | Fermé | 16h30-18h30 |
| Samedi | 9h30-12h | Fermé |
| Dimanche | Fermé | Fermé |

Coordonnées de la médiathèque

Téléphone : 02 99 90 29 29

Mail : mediatheque@saintdolay.fr

Page Facebook :
@MédiathèqueDeSaintDolay

Catalogue en ligne :

Site internet de la commune :
> <https://www.saintdolay.fr>